



99737 - Quand une femme trouve un homme ravissant à cause de sa piété et sa moralité, peut-elle lui proposer de l'épouser?

question

Je suis une fille âgée de 27 ans et religieusement engagée. Après avoir mémorisé le livre d'Allah, le Puissant et Majestueux, je me charge de son enseignement et de la recherche du savoir religieux. Je possède des qualités qui font que les jeunes viennent souvent demander ma main. Je décline souvent les demandes de ceux qui se présentent à cause de la faiblesse de leur engagement religieux. Je suis confrontée à une pression familiale en raison de mon attitude mais aussi parce que j'ai quitté le travail du Gouvernement à cause de la mixité. Ce qui fait augmenter la pression sur moi.

Au cours de la dernière période, ma famille a voulu que j'acceptasse n'importe quel jeûne, l'important étant de me marier. Bien sûr, il est interdit de se marier en dehors de la tribu. Je ne cherche ni de l'agent ni un homme riche ni un titulaire d'un poste (important) ni un beau jeûne homme. Je ne veux qu'un jeune pieux qui m'aiderait à obéir à Allah et à conserver ma chasteté et à mettre fin aux interminables problèmes qui m'opposent à ma famille.

Voilà pourquoi j'ai pensé pouvoir demander moi-même la main d'un jeûne de mes connaissances avec lesquelles une alliance matrimoniale lie nos familles respectives. Le jeûne en question est pieux et d'une bonne moralité. Il maîtrise le livre d'Allah et se livre à la recherche du savoir. Je n'entretiens aucune relation avec lui. J'ai appris son numéro de portable par hasard. Ne voulant pas impliquer un tiers, je vais lui envoyer un SMS mais d'une manière habille et en toute politesse. Pour éviter de gêner quelqu'un et de provoquer une fuite d'informations, je ne veux faire intervenir personne entre nous. Je ne trouve personne d'assez sûr pour ne pas divulguer mon secret. Comment la charia juge-t-elle cette démarche? Que pensez-vous d'une fille qui l'adopte? Comment l'homme regarderait-il la femme qui lui demande sa main? Que conseil me donnez-vous?



la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, nous demandons à Allah Très-haut de continuer de vous combler de Ses bienfaits et d'accroître votre savoir, votre politesse et votre pudeur. Nous demandons à Allah Très-haut de mettre facilement à votre disposition un bon mari avec lequel vous allez fonder une bonne famille. Vous avez bien fait de quitter votre travail qui vous obligeait de vivre dans un milieu mixte. Vous aviez encre bien fait en renvoyant les financés dont la moralité et la piété ne donnaient pas satisfaction. Vous avez bien fait enfin en posant la question avant d'entrer en contact avec le jeune concerné.

Deuxièmement, il n'est ni interdit ni honteux- pour les gens raisonnables- qu'une femme se propose à un homme pieux et vertueux afin qu'il l'épouse. Si quelqu'un dénonce une telle démarche, il ne le ferait pas au nom de la charia mais au nom des us, coutumes et traditions. Des femmes s'y opposent parfois par pure jalousie.

Thabit al-Bounani raconte:« Je me trouvais chez Anas qui avait sa fille à ses côtés lorsqu'il dit: «Une femme se présenta au Messenger d'Allah, histoire de se proposer à lui en ces termes:

-**Messenger d'Allah, as-tu besoin de moi?!** La fille d'Anas dit:

-Quel manque de pudeur! quelle honte! Quelle honte!

-**Elle est meilleure que toi. Ayant désiré se marier avec le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) elle ne fit que se proposer elle-même à lui** Dit Anas à sa fille. (Rapporté par al-Bokhari,4828).

Ce dernier a consacré au sujet un chapitre intitulé: **la femme se propose elle-même à un homme pieux**

L'expression: quelle honte signifie que l'acte est odieux et déshonorant.

Une femme pieuse fit allusion à son désir d'épouser Moïse (PSL) en disant d'après ses propos repris



par Allah Très-haut: **Ô père, dit l'une des deux jeunes filles, prends-le à ton service. Tu ne pourrais trouver un autre serviteur plus fort et plus digne de confiance.**(Coran,28:26) C'elle apparemment que son père proposa à Moïse d'après ces propos du Très-haut: **Je voudrais, dit le vieillard, te marier à l'une de mes filles que voici, à condition que tu restes huit ans à mon service.** (Coran,28:27).

Voilà un message adressé à vos parents afin qu'ils craignent Allah Très-haut, se débarrassent du tribalisme et vous cherchent un homme pieux à épouser. Ils doivent éviter au moins d'éconduire quelqu'un dont la piété et la moralité donnent satisfaction.

Voilà un homme pieux qui propose sa fille à Moïse (PSL) après que la fille elle-même eu fait allusion à cela. Voilà encore une femme pieuse venue se proposer clairement et sans détour au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui).

Cette démarche ne se heurte pas à la pudeur car elle ne fait qu'exprimer la solidité de la foi et la maturité de la femme et de son tuteur.

On lit dans l'encyclopédie juridique (30/50):« Il est permis à une femme de se proposer à un homme, de lui faire connaître son désir de l'épouse à cause de ses vertus , notamment son savoir, sa noblesse ou un autre mérite reconnu comme tel par la religion. Cette démarche n'a rien à désapprouver. Bien au contraire, elle traduit le mérite de l'initiatrice. al-Bokhari a cité un extrait du hadith rapporté par Thabit al-Bounani: **je me trouvais chez Anas...** hadith cité ci-dessus.

Troisièmement, vu ce qui précède, nous allons vous donner sur la question un conseil qui vous sera utile, s'il plaît à Allah:

1. Evitez de correspondre directement avec le jeune en question car vous pouvez le contacter à l'aide d'un numéro inconnu pour lui qui n'appartiendrait à personne en particulier. Il est facile d'agir ainsi. Vous lui enverrez un message à partir de ce numéro pour exprimer votre désir de l'épouser. Vous feriez comme si le message provenait d'une personne qui connaît les deux parties concernées et conseille au jeune de ne pas prendre la proposition à la légère. A notre avis, c'est mieux que de lui parler directement car les choses pourraient se dérouler à votre désavantage. Ce



qui serait gênant aussi pour vous-même que pour lui. Il s'y ajoute que la piété et la droiture peuvent ne pas rester telles qu'elles vous apparaissent actuellement. On peut craindre encore qu'il vous l'approche plus tard. Voilà pourquoi les ulémas formulent la condition de trouver un homme bon. Un tel homme n'est pas forcément celui qui ne détient que le savoir ni celui qui ne fait que mémoriser le Coran car la vraie bonté consiste à pratiquer son savoir tiré du Coran et à les transformer en mœurs vécues.

2. Au cas où vous entreriez en correspondance avec lui, il ne convient pas de vous exprimer à fond car on ne vous permet que de lui parler d'un sujet précis. Dépasser ce cadre pourrait provoquer la tentation pour l'un d'entre vous ou les deux.

3. Eviter d'en informer quelqu'un et vous s'en servir comme un intermédiaire. Nous nous sommes rendu compte que vous faites attention à cela.

4. L'homme peut se retrouver dans circonstances défavorables au mariage ou engagé déjà dans des fiançailles et ne voulant pas être polygame. Si vous en êtes au courant, n'insistez pas auprès de lui car il n'y a aucun intérêt à continuer les contacts une fois que vous aurez atteint votre objectif après lui avoir proposé de vous épouser.

5. Si Allah Très-haut n'a pas décrété votre mariage avec lui, il ne faut pas rester accroché à lui car ce n'est pas un secret pour vous à quel degré un tel attachement pourrait être dangereux . Il peut détourner de l'obéissance à Allah, de la mémorisation du Coran, de sa révision et de l'acquisition du savoir sans parler de ce qu'il pourrait provoquer en fait de maladies pour le cœur et de penchement pour les actes de rébellion.

6. Nous vous conseillons de recourir à la consultance avant de commencer les correspondances et d'y recourir encore après avoir commencé les correspondances et la transmission de l'information. Le musulman ne sait pas où se trouve le bien ici-bas et dans l'au-delà. Il est ignorant et incapable. Il doit demander à son Maître capable de choisir pour lui et de lui faciliter l'accès au bien où qu'il puisse se trouver et de lui éviter le mal où qu'il puisse se cacher.

7. Sachez qu'un autre que lui pourrait être meilleur. Une fois que vous avez emprunté la voie légale



pour l'informer et lui proposer de vous épouser après avoir consulté Allah Très-haut sans que le mariage soit possible, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah , ne cessez pas de l'invoquer Lui le Très-haut et ne perdez pas de vue la piété et la moralité que doit posséder celui qui veut vous épouser et résistez aux pressions de votre famille: **Certes, à côté de la difficulté, il y a la facilité. [6] Certes, à côté de l'adversité, il y a la félicité.** (Coran,94:5)

Si vous aviez parmi vos très proches parents tels votre frère ou votre oncle paternel quelqu'un qui vous soit intime, vous pourriez lui en parler et le mandater à gérer l'affaire comme le font l'ensemble des hommes quand il s'agit de marier leurs filles avec des gens dont ils sont satisfaits. Cela ne soulève aucune contestation. Si l'affaire se passait de cette manière, elle serait plus facile et plus éloignée du risque et à plus à même de vous reconforter, s'il plaît à Allah.

Nous demandons à Allah de mettre à votre disposition quelqu'un pour s'en occuper à votre place.

Allah le sait mieux.